

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

---

**CONSEIL EXECUTIF**  
**Quinzième session ordinaire**  
**24- 30 juin 2009**  
**Syrte (LIBYE)**

**EX.CL/502 (XV)**

**RAPPORT SUR LA SITUATION DES RÉFUGIÉS, DES  
RAPATRIÉS ET DES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE**

## RAPPORT SUR LA SITUATION DES RÉFUGIÉS, RAPATRIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

### I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport à la quinzième session ordinaire du Conseil exécutif, couvre la période de février à juin 2009, au cours de laquelle la situation des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes
2. (DI) en Afrique a continué à susciter de graves préoccupations.
3. Le rapport contient une analyse détaillée, par région, de la situation actuelle en ce qui concerne les déplacements forcés de population sur le continent, fait le point sur l'état de mise en œuvre des décisions précédentes du Conseil exécutif, sur les activités de la Commission en ce qui concerne les questions humanitaires et les déplacements forcés de population, ainsi que sur les défis à relever et la voie à suivre.
4. Les informations rassemblées pour la rédaction du présent rapport ont été fournies par certains États membres de l'Union africaine (AU), des missions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, des partenaires de l'UA, en particulier Africa Humanitarian Action (AHA), le Comité international de la Croix Rouge (CICR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau de coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Unité de gestion de l'UA/NU de la planification stratégique à Addis-Abeba.
5. Il convient de rappeler que la précédente Décision EX.CL/Dec. 462 (XIV) de janvier 2009, demande « aux États membres de fournir à la Commission des statistiques à jour sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes pour lui permettre de donner une image réelle de la situation de l'aide humanitaire dans leurs pays respectifs ». Toutefois, au moment de l'élaboration du présent rapport, seuls le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Liberia, le Rwanda, le Mozambique et le Zimbabwe ont réagi à la requête de la Commission concernant la soumission de ces statistiques.
6. Un tableau des statistiques reçues des différentes sources a été compilé et figure à l'Annexe 1.

## II. APERCU GENERAL DE LA SITUATION DES RÉFUGIÉS, DES RAPATRIÉS ET DES DÉPLACÉS INTERNES EN AFRIQUE

7. Avec des conflits dans toutes les régions du continent et des cas de déplacement forcé qui durent depuis longtemps, des milliers d'Africains sont obligés de fuir leurs foyers et de chercher refuge soit dans des camps de personnes déplacées internes, soit dans les pays voisins ou en dehors d'Afrique. La Commission a donc poursuivi son œuvre de plaidoyer auprès des États membres afin qu'ils renouvellent leur engagement à s'attaquer aux racines du déplacement forcé et étendent leur hospitalité aux victimes du déplacement forcé qui traversent leurs frontières pour demander, l'asile.

8. L'Union africaine est particulièrement préoccupée par la situation dans les régions de l'Afrique centrale et de l'Est, qui continuent d'être les régions les plus agitées du continent, et à connaître ainsi des mouvements massifs de réfugiés et de déplacés internes. En 2009, dans le cadre de ses opérations en Afrique, le PAM espère fournir de l'aide alimentaire à 1, 5 millions de réfugiés, 10 millions de personnes déplacées et deux millions de rapatriés. D'autres organisations humanitaires continuent d'apporter leur aide à des millions de réfugiés et de déplacés internes dans le cadre des projets pour le renforcement des moyens de subsistance des personnes concernées. Rien que de janvier à mars 2009, le CICR a fourni une assistance à environ 1 239 483 déplacés internes dans 13 pays africains dans les domaines des articles ménagers essentiels (EHI), de l'eau et de l'assainissement, d'appui aux moyens de subsistance et à l'agriculture, et des rations alimentaires et de nutrition thérapeutique. Au cours de la période considérée, l'OIM a aidé à l'intégration d'environ 14 703 personnes et au rapatriement volontaire de 1 516 victimes de déplacement forcé sur le continent.

9. En outre, il y a les victimes de catastrophes naturelles ou de catastrophes provoquées par l'homme en Afrique, qui ont continuellement besoin d'aide pour reconstruire leur vie et les infrastructures endommagées qui, dans certaines régions, constituent leurs sources de revenu durable.

10. La solidarité dont fait preuve les Etats membres en accueillant les réfugiés d'autres pays et en fournissant de l'aide financière à ceux qui sont dans le besoin est reconnue, en particulier parce que de nombreux pays africains ont eux-mêmes la lourde responsabilité de pourvoir aux besoins de leurs propres populations.

11. Conformément aux nombreuses décisions du Conseil exécutif, les agences d'aide humanitaire ont continué à établir la synergie entre leurs divers programmes et à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, en

particulier dans les situations d'urgence complexe. Toutefois, les défis que rencontrent les agences d'aide humanitaire pour mener à bien leurs opérations en Afrique sont immenses en raison des conflits sans issue dans certains pays, entraînant des flux interminables de réfugiés et de déplacés internes, et en raison aussi de l'absence grandissante de sécurité qui empêche les travailleurs humanitaires à s'acquitter de leurs responsabilités. Il a été constaté un nombre croissant de cas de violence à l'égard des travailleurs humanitaires au cours des récentes années.

12. Le présent rapport porte donc sur la situation humanitaire actuelle dans les États membres de l'Union africaine et vise à attirer l'attention sur certains des nombreux défis que pose aux États membres ainsi qu'aux travailleurs humanitaires la recherche de solutions durables au problème du déplacement forcé en Afrique.

### **III. ANALYSE PAR RÉGION**

#### **A. AFRIQUE DU NORD**

13. Dans la région de l'Afrique du Nord, la situation n'a pas beaucoup changé depuis le rapport présenté au Conseil en janvier 2009. La Commission voudrait, cependant, attirer l'attention sur la situation prolongée de 165 000 réfugiés sahraouis, dont 60 % de femmes, d'enfants et de personnes âgées vivant dans des camps à Tindouf, en Algérie. Ces réfugiés continuent de dépendre de l'assistance humanitaire du Gouvernement d'Algérie et de la communauté internationale, en attendant une solution politique durable à leur situation. L'Égypte aussi continue d'abriter environ 42.8444 réfugiés et de demandeurs d'asile.

#### **B. AFRIQUE DE L'OUEST**

14. En Afrique de l'Ouest, un nombre important de réfugiés et de déplacés internes sont rentrés chez eux, principalement en raison du règlement des conflits qui ont ravagé la région au cours des dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle et au début du 21<sup>ème</sup> siècle. La région a connu une stabilité relative au cours des récentes années, mais du fait de l'instabilité politique en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau et en Guinée (Conakry), la situation sécuritaire dans la région et l'impact qu'elle pourrait avoir sur certains pays vulnérables sont sources de préoccupation.

15. Au Bénin, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile serait de 7 133 personnes, dont la plupart sont des Togolais – soit 2 971. La majorité des réfugiés et des demandeurs d'asile (3 779) au Bénin se sont installés dans les centres urbains, et le reste est installé dans deux camps de réfugiés. A la suite de l'Accord tripartite entre les gouvernements du Togo et du Bénin

respectivement et le HCR en 2007, environ 3 271 réfugiés togolais ont regagné leur lieu d'origine.

16. En février 2009, le Gouvernement du Burkina Faso a informé la Commission de la nouvelle Loi n° 042-2008/AN sur la Situation des réfugiés au Burkina Faso, qui a constitué une étape importante vers le renforcement de la protection et de l'assistance juridiques aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans le pays. Le Burkina Faso abrite 557 réfugiés et 604 demandeurs d'asile, venant, pour la plupart, des pays voisins, et depuis le début des années 90, a offert d'intégrer les réfugiés d'autres pays africains.

17. Selon des sources gouvernementales en Côte d'Ivoire, les statistiques les plus récentes sur le nombre de déplacés internes dans le pays sont fondées sur une étude menée en 2005, qui a identifié 709 377 déplacés internes vivant dans cinq zones du pays. Le nombre total de déplacés internes dans tout le pays se situerait encore entre 500 000 et 1 500 000 personnes. Selon un rapport du PAM, la crise prolongée en Côte d'Ivoire a créé une situation d'urgence humanitaire complexe qui a perturbé la sécurité alimentaire dans le pays, et a affecté les pays voisins. En dépit de la signature de l'Accord de paix de Ouagadougou en mars 2007 et des efforts faits par le Gouvernement de Côte d'Ivoire par la suite pour élaborer des programmes d'assistance pour le rapatriement volontaire et l'intégration, il règne toujours un certain manque de confiance chez les déplacés internes et chez les réfugiés vivant dans les pays voisins et n'ayant pas encore regagné leur foyer. Selon le bureau de liaison de l'Union africaine en Côte d'Ivoire, environ 120 000 personnes ont regagné leur région d'origine dans la partie occidentale du pays depuis la signature de l'Accord de paix. La faiblesse des infrastructures, le manque d'accès aux services sociaux élémentaires et l'insécurité occasionnelle causée par certains jeunes ex-combattants dans la région sont les défis majeurs auxquels sont confrontés les rapatriés. En dépit de ses propres problèmes, la Côte d'Ivoire abrite encore environ 24 881 réfugiés venus de pays voisins.

18. Le décès du Président de la République de Guinée et l'instabilité politique qui a suivi en décembre 2008 ont suscité de graves préoccupations chez les pays voisins, en particulier en Côte d'Ivoire, au Liberia et en Sierra Leone, qui sortent d'années de guerres civiles dévastatrices qui ont franchi leurs frontières. Depuis la fin des opérations de rapatriement volontaire des réfugiés de la Sierra Leone en juillet 2004, environ 6 379 sur le nombre estimé de 43 000 ressortissants de la Sierra Leone qui vivent encore comme des réfugiés sont enregistrés en Guinée. Environ 21 488 réfugiés des pays voisins sont enregistrés en Guinée.

19. Selon les autorités gouvernementales du Liberia, il n'y a plus de déplacé interne dans le pays, car les 500 000 déplacés internes au cours de la guerre civile ont été réintégrés avec succès dans leur région d'origine ou, dans certains cas, ont choisi de rester dans les nouvelles zones d'implantation, avec l'assistance de la Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés

libériens (CRRRL), du HCR et d'autres partenaires humanitaires. Cependant, les rapatriés rencontrent encore d'énormes difficultés comme le manque d'activités économiques rentables et l'insuffisance des facilités de logement dans les zones de rapatriement. En outre, le pays abrite actuellement 10 216 réfugiés venus de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone, avec un petit nombre de demandeurs d'asile venant des pays de la sous-région et d'autres parties d'Afrique. Le Liberia procède actuellement à l'intégration au sein des communautés locales des réfugiés sierra-léonais qui ont choisi de rester au Liberia afin qu'ils deviennent membres à part entière de la société libérienne. D'ici fin 2009, on s'attend à ce qu'ils deviennent autosuffisants et contribuent au développement du pays.

### **C. AFRIQUE CENTRALE**

20. Depuis le dernier rapport, l'Afrique centrale connaît toujours des mouvements de populations dans la région et hors de la région parce que des opérations de rapatriement sont en cours dans certaines zones et que des populations d'autres zones cherchent refuge ailleurs.

21. Depuis la signature de l'Accord de paix et de réconciliation à Arusha en 2002, des progrès ont été enregistrés dans la consolidation de la paix au Burundi, entraînant le retour de milliers de réfugiés burundais, principalement en provenance de la Tanzanie, dans le cadre du programme de rapatriement volontaire du HCR. Entre 2002 et mars 2009, le HCR a rapatrié plus de 474.071 réfugiés burundais, dont 459 523 de la Tanzanie et le reste d'autres pays voisins. Les rapatriés reçoivent des denrées alimentaires essentielles et d'autres articles non-essentiels à leur arrivée, ainsi que de l'argent pour les aider à s'intégrer dans la société. En outre, les groupes les plus vulnérables reçoivent de l'aide pour construire leur abri. Puisque 16 % de la population burundaise sont considérées vulnérables et ont besoin d'aide humanitaire sur une base permanente, en février 2009 un programme d'appui humanitaire a été mis en place pour leur fournir de l'aide. Par ailleurs, afin d'assurer la réintégration socioéconomique durable des rapatriés, le HCR, en collaboration avec le Gouvernement, a contribué à l'amélioration de leurs conditions en termes de projets communautaires.

22. En ce qui concerne les déplacés internes, selon l'OCHA, leur nombre était estimé à 100 000 en 2006, répartis sur 160 sites. Toutefois, en 2007, une équipe d'évaluation du HCR a constaté que le nombre de déplacés internes dans les provinces australes de Bururi, Makamba et Rutana avait diminué de 35 %, soit environ 10 200 déplacés internes au cours des deux dernières années et qu'un nombre encore plus important souhaitait rentrer chez eux, alors que dans le nord, les déplacés internes demeuraient sceptiques parce qu'ils continuaient à cultiver leurs terres pendant le jour et regagnaient la nuit les zones d'implantation pour déplacés internes. Le Burundi reçoit ses nationaux qui regagnent leur foyer

et s'occupe des déplacés internes, mais abrite également 27 787 réfugiés, dont 27.386 sont originaires de la République démocratique du Congo (RDC).

23. Quant au Cameroun, le rapport à la session de janvier 2009 indiquait qu'il abritait environ 78 000 réfugiés. Cependant, ce nombre est passé à 81 037, en raison de la reprise des combats dans certains pays voisins. Les réfugiés au Cameroun sont originaires de la République centrafricaine, de la RDC, de la République du Congo et du Rwanda.

24. En **République centrafricaine (RCA)**, la reprise des combats entre les rebelles et les forces gouvernementales de la RCA à la mi-janvier a obligé plus de 8.000 personnes à fuir et à chercher refuge dans la ville de Doha, dans le sud du Tchad. Au cours de ces dernières années, quelque 56.000 réfugiés de la RCA ont afflué vers cinq camps dans le sud du Tchad, et environ 26.000 se trouveraient au Cameroun. La plupart des réfugiés sont des femmes, des enfants et des personnes âgées. La RCA a également enregistré environ 108.000 déplacés internes dans des camps au nord et au nord-ouest du pays. En outre, elle abrite encore 7 200 réfugiés venus du Soudan et d'autres pays.

25. En raison de la guerre civile qui fait rage dans la région du Darfour dans l'ouest du Soudan depuis le début de 2003, le Tchad abrite environ 250 000 réfugiés du Darfour sur un nombre total d'environ 302 687 réfugiés que compte le pays, selon les statistiques récentes disponibles au HCR. Le nombre de réfugiés au Tchad provenant du Darfour ne cesse d'augmenter depuis 2003, et à ce jour, il y a 12 camps de réfugiés dans l'ouest du pays, abritant des réfugiés du Darfour à côté d'environ 166 000 déplacés internes tchadiens. La situation précaire l'autre pays voisin, la République centrafricaine, fait également contraint des milliers de réfugiés à traverser la frontière pour gagner le sud du Tchad. La situation humanitaire qui prévaut dans le pays s'est davantage détériorée avec les afflux de réfugiés et le Tchad a très peu de capacités pour faire face aux besoins des réfugiés sur son territoire. Le Gouvernement dépend considérablement de l'aide extérieure pour sa propre sécurité alimentaire, en particulier dans la zone du Sahel, qui souffre régulièrement des déficits alimentaires, comme le rapporte le PAM.

26. Les organisations humanitaires opérant sur le terrain rapportent que le problème le plus grave chez les réfugiés est le manque d'eau car la majorité d'entre eux n'ont accès qu'à moins de la moitié du minimum requis de 15 litres par personne par jour. Parmi d'autres difficultés, on peut signaler le manque d'infrastructure pour l'éducation, de nourriture et bois de chauffe. Par ailleurs, au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, environ 4 415 réfugiés tchadiens sont retournés chez eux. Le CICR fournit l'aide d'urgence et des services d'appui aux réfugiés du Darfour, aux déplacés internes et aux tchadiens rapatriés.

27. En janvier 2009, le Conseil a pris note de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire en **République démocratique du Congo (RDC)**, en

particulier dans l'est du pays, au Nord Kivu. Des milliers de personnes qui ont fui le pays n'y sont pas retournées et 1, 5 millions de personnes sont encore des déplacées internes. Cela est dû, en partie, à la poursuite des attaques par les rebelles et aux violations systématiques des droits de l'homme, perpétrées en particulier par des groupes armés, l'armée gouvernementale, ainsi que par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), un groupe de rebelles ougandais, surtout dans la province du Nord Kivu. Plus de 150 000 personnes ont besoin d'urgence d'une aide humanitaire dans la province, où la violence ne leur permet pas d'accéder facilement aux soins de santé et a un effet néfaste sur les ressources financières, matérielles et humaines des structures de santé. Dans les provinces d'Ituri et de Kivu, le PAM concentre ses efforts sur l'aide à apporter aux déplacés internes, aux rapatriés et aux communautés d'accueil, et dans l'est et dans l'ouest du pays, il fournit de la nourriture aux communautés victimes de malnutrition.

28. Il y a, cependant, de l'espoir, il y a une évolution positive de la situation en janvier 2009 à la suite du lancement de l'opération conjointe Rwanda/RDC contre la Force démocratique de libération du Rwanda (FDLR), qui a abouti en mars 2009 à la signature d'un Accord de paix entre le Gouvernement de la RDC et le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). En ce qui concerne la Commission, le Président de la Commission participe aux négociations de paix depuis le lancement du CNDP. Il a eu d'intenses consultations avec le Président de la RDC et d'autres acteurs congolais intéressés ainsi qu'avec les représentants de la communauté internationale à Kinshasa pour réitérer la position de l'Union africaine, qui est de trouver des solutions politiques durables à la crise dans le pays, en particulier dans la province du Nord Kivu. Afin de renforcer ses efforts, le Président de la Commission a mis en place un bureau de l'Union africaine à Goma, qui sera associé au suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix de janvier 2009, signé entre le Gouvernement et les groupes armés congolais. Le Président a également lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle redouble d'efforts pour trouver une solution durable à la crise et consolider les progrès réalisés dans la promotion de la paix, la sécurité et la stabilité dans tout le pays. Ces efforts contribueront au retour dans leur foyer de milliers de victimes du déplacement forcé. La RDC abrite également plus de 155.000 réfugiés.

29. Selon des données fournies par le Gouvernement du **Gabon**, le pays abrite, depuis 2007, environ 8 826 réfugiés et 4 260 demandeurs d'asile de 23 nationalités différentes. Le groupe le plus important de réfugiés et de demandeurs d'asile, soit 9 726 personnes, provient de la République du Congo. Reconnu depuis les années 70 pour l'hospitalité qu'il accorde aux victimes de déplacement forcé, le Gabon travaille en étroite collaboration avec le HCR afin de trouver une solution durable au problème des réfugiés et des demandeurs d'asile sur son territoire, y compris le rapatriement, la réinstallation et l'intégration dans les communautés locales.

30. Selon les dernières statistiques du HCR, la **République du Congo** abrite près de 24.779 réfugiés, dont la plupart proviennent de pays voisins, fuyant les conflits en République démocratique du Congo.

#### D. AFRIQUE DE L'EST

31. En Afrique de l'Est, la situation humanitaire s'est quelque peu améliorée. Malgré cette amélioration, la région connaît toujours des crises telles que les conflits et l'absence de sécurité, les inondations et la sécheresse récurrentes, l'insécurité alimentaire ainsi que les effets négatifs du changement climatique. Ces facteurs ont aggravé et rendu plus complexes les crises humanitaires et ont eu un impact sur les populations victimes de déplacement forcé.

32. En janvier 2009, l'**Éthiopie** abritait environ 80 500 réfugiés, et, ce nombre est passé à 105 281, selon les statistiques officielles de mai 2009. Cela est dû, en particulier, aux nouveaux afflux de réfugiés somaliens et érythréens. La majorité des réfugiés vient de l'Érythrée (34 084), de la Somalie (40 456), du Soudan (26 066) et du Kenya (3 104). Il est à noter que la plupart des réfugiés somaliens sont rentrés chez eux entre 1997 et 2005, et que, tous les camps où vivaient les Somaliens ont ensuite été fermés, à l'exception du site de Kebribeyah. Toutefois, en raison de nouvelles crises et de nouvelles violences dans le sud et le centre de la Somalie, deux nouveaux camps ont été ouverts en 2007 et 2008 pour accueillir les Somaliens nouvellement arrivés.

32. La population de réfugiés au Kenya est actuellement de 320.605 personnes, selon les estimations d'avril 2009 du HCR, dont la plupart sont des Somaliens qui représentent près de 300.000 personnes. Plus de 60.000 Somaliens ont fui au Kenya rien qu'en 2008. Au 9 mars 2009, près de 260.000 Somaliens vivaient dans trois camps de réfugiés de Dabaab, et le nombre continue à augmenter. En janvier 2009, ils étaient près de 215.000, soit une augmentation de près de 50.000 personnes en trois mois. La situation humanitaire empire dans les camps de Dadaab, déjà connus pour être les plus vieux, les plus grands et les plus surpeuplés dans le monde. Le Bureau de coordination des activités humanitaires (OCHA) a indiqué que les organisations humaines rencontraient des difficultés à apporter l'assistance dans de telles conditions où le surpeuplement, le manque d'eau et d'assainissement constituent de sérieux risques pour la santé. Le HCR a signalé qu'en dépit de ces problèmes, il lui était difficile d'obtenir un lopin de terre supplémentaire pour l'agrandissement du camp.

33. Dans le cas des personnes déplacées, le Ministère d'Etat chargé des programmes spéciaux (MoSSP) a informé l'OCHA en avril 2009 qu'il restait 80.000 personnes déplacées dans le pays, ce qui représente une forte diminution par rapport aux plus de 300.000 signalées quand le Sous-comité du COREP sur les réfugiés s'est rendu au pays en mars 2008. La plupart des

personnes déplacées vivent toujours dans 68 camps de transit dans les Vallées du rift nord et du rift sud. Le PAM et la Société de Croix Rouge du Kenya continuent à fournir l'assistance alimentaire tous les mois, et en février 2009, un Projet d'abri qui a été mis en œuvre a permis la construction et à la rénovation des logements. 5.103 logements ont été construits, et plus de 901, renovés. Cependant, les personnes déplacées manquent toujours des services de base tels que les infrastructures adéquates d'assainissement et d'hygiène, les services de santé ainsi que l'accès aux écoles. Les personnes déplacées sont victimes de la violence postélectorale de décembre 2007.

34. A **Madagascar**, les évènements politiques dans le pays ont éclipsé les crises humanitaires graves affectant des centaines de milliers de Malgaches, selon les rapports d'OCHA. Ceci a davantage aggravé la situation des populations vulnérables qui souffrent déjà des effets d'une combinaison de catastrophes naturelles, y compris les cyclones, les inondations, la sécheresse, les prix excessifs et l'insécurité alimentaire chronique. Le financement des programmes d'assistance humanitaire a été limité, et des appels pour des fonds urgents afin d'assister les populations affectées, y compris 150.000 victimes de sécheresse et de malnutrition, n'ont pas eu de réponse.

35. Au moment de la préparation du rapport, le Gouvernement du Rwanda a informé la Commission que le pays abritait 55.378 réfugiés, dont 50.049 Congolais, de la RDC, et 2.062 Burundais et que le reste des réfugiés de différents pays vivent dans les zones urbaines. Le pays accueillait en même temps ses ressortissants qui revenaient. Entre janvier et mars 2009, la Mission de maintien de la paix des Nations Unies en RDC (MONUC), avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR), a rapatrié 1.554 personnes, soit un nombre total de 5.586 de personnes rapatriées depuis janvier 2009. Les autorités ont également déclaré qu'en octobre 2008, 3.376.355 réfugiés sont revenus des pays d'asile, principalement le Burundi, la RDC, la Tanzanie et l'Ouganda, au pays.

36. **La Somalie est considérée comme la crise humanitaire la plus complexe dans le monde.** La situation sécuritaire dans la plupart des régions du centre-sud reste explosive. Cependant, pendant les mois de janvier à avril 2009, d'autres parties du pays ont connu quelques améliorations sur le plan sécuritaire de près de 50%. En conséquence, plus de 60.000 personnes déplacées qui vivaient dans des camps dans les régions du bas et du moyen Shabelle au centre-sud et centre de Somalie sont revenues au nord-est de Mogadishu. En outre, certains réfugiés revenaient des pays voisins, particulièrement du Kenya. D'autre part, en dépit des signes positifs de retour à Mogadishu, l'insécurité dans certaines régions du pays, combinée à la sécheresse et à l'absence de moyens de subsistance parmi les populations rurales et urbaines continuent à forcer des milliers de Somaliens à fuir principalement dans les pays voisins, surtout au Kenya. Le HCR assiste près

d'un demi-million de réfugiés somaliens dans les pays voisins, y compris le Yémen. Le nombre de personnes déplacées était de 1,3 million en avril 2009.

37. Le pays a besoin d'aide humanitaire massive pour faire face aux nombreux défis auxquels sont confrontées les personnes. Sur les 918 millions \$EU requis pour les programmes humanitaires, 251 millions \$EU seulement ont été mobilisés. Les secteurs les plus critiques sont, entre autres, le secteur de la sécurité, de l'alimentation, de l'éducation, les services de santé, l'abri, les besoins en matière d'agriculture et l'eau. L'eau dont les personnes et leurs animaux d'élevage ont besoin a été rare, ce qui a entraîné, et ceci a eu pour résultat une augmentation spectaculaire du prix de l'eau et de la perte d'animaux, et les populations marcheraient de longues distances pour chercher de l'eau. L'insuffisance de la réponse à l'appel affecte des millions de personnes, et pourrait réduire également le nombre de travailleurs humanitaire.

38. La situation humanitaire au Soudan est examinée sous deux angles différents : d'une part, la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA) de janvier 2005 entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais (SPLM/A), et d'autre part, la crise du Darfour à l'ouest du pays.

39. L'Accord de paix global a mis fin à plus de 20 ans de guerre civile. Les réfugiés continuent à revenir chez eux principalement des pays voisins comme l'Éthiopie, l'Ouganda et le Kenya. En mars 2009, le rapatriement de réfugiés du Sud Soudan et de l'État du Nil bleu concernait 308.248 personnes. Plus de 12.000 personnes sont retournées entre janvier et mars 2009. Toutefois, le processus d'intégration des rapatriés n'a pas bien progressé à cause des contraintes de financement en dépit des annonces de contribution d'un montant de 4,5 milliards \$EU pour la période 2005-2007 à la Conférence d'avril 2005 à Oslo (Norvège), qui devraient couvrir, entre autres programmes, le rapatriement, la réintégration et la reconstruction du Sud Soudan. Dans le même temps, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ougandaise cause des dommages considérables pendant que les rebelles continuent à attaquer, tuer et enlever les personnes. Par conséquent, près de 55.000 personnes sont devenues victimes de déplacement forcé le long de la frontière du pays avec la RDC et la République centrafricaine. Les activités des organisations humanitaires ont également été affectées en termes de mouvements pour fournir l'aide, puisque plusieurs routes nécessitent une escorte armée. La situation sécuritaire constituait, par conséquent, une grande préoccupation dans les États de l'Ouest et du Centre de l'Équateur. Dans le même temps, la région recevait de nouveaux afflux d'environ 20.000 réfugiés de la RDC.

40. Au Darfour, la situation sécuritaire générale continue à affecter le travail des organisations humanitaires, étant donné qu'elles sont victimes de harcèlement, d'attaques, d'enlèvements, de violences physiques, d'embuscades sur les routes et de destruction de leurs biens. Les problèmes sont exacerbés

par l'expulsion de 13 organisations humanitaires, ce qui a provoqué des ruptures dans la fourniture des produits de première nécessité. Le Conseil de paix et de sécurité et le Représentant spécial conjoint UA/ONU pour le Darfour en avril 2009 a indiqué que la situation humanitaire générale empirerait en mai 2009 si des mesures à long terme ne sont pas mises en place pour combler le vide provoqué par l'expulsion des organisations humanitaires. Entretemps, le nombre de personnes déplacées et autres personnes affectées ne cesse d'augmenter, alors que l'accès aux régions rurales est difficile et crée un problème pour les villes principales et les camps de personnes déplacées étant donné que les personnes continuent à affluer vers ces endroits. En janvier 2009, près de 2 millions de personnes continuaient à être directement affectées par le conflit, et sur ce nombre, 1.201.040 sont des personnes déplacées dont la plupart ont été déplacées plusieurs fois. Dans le même esprit, le pays abrite 181.605 réfugiés selon les chiffres du HCR.

41. Le nombre de réfugiés de Tanzanie continue à diminuer, puisque des milliers de réfugiés burundais optent pour le retour au Burundi dans le cadre du Programme de rapatriement volontaire du HCR. Il est prévu que la plupart des réfugiés qui ont été dans le pays depuis 1972 seront intégrés sur place dans le pays. Plus de 170.000 réfugiés burundais dans les camps ont exprimé leur souhait d'être naturalisés. Près de 200.000 et 1.500 Somaliens vivent également dans des camps et d'autres nombres inconnus dans les villes et villages. Le nombre total de réfugiés dans le pays est de 321.909.

42. La situation humanitaire en Ouganda, au nord du pays, s'est nettement améliorée, étant donné que la population de personnes déplacées est d'environ 853.000 par rapport au chiffre de 2 millions dans les années précédentes. Plus de 1,2 millions de personnes déplacées sont retournées dans leurs lieux de résidence habituels. Le PAM fournit les aliments à plus d'un million de personnes déplacées et de rapatriés. Le Gouvernement a indiqué qu'à la fin de cette année 2009, pratiquement toutes les personnes déplacées seraient retournées dans leurs communautés ou villages. En outre, le pays abrite 162.132 réfugiés, dont la majorité vient du Soudan, et il continue à recevoir de nouveaux réfugiés de la RDC.

#### **E. Région de l'Afrique australe**

43. La situation en Afrique australe était relativement calme au moment de la préparation du rapport. Les opérations de rapatriement qui se sont arrêtées en mars 2007 pour le reste des réfugiés angolais, principalement dans les pays voisins, reprendront bientôt. Même si la région elle-même n'a pas produit un nombre important de réfugiés ou de personnes déplacées au cours des dernières années, elle continue à accueillir des milliers de réfugiés d'autres pays africains, particulièrement la RDC. Cependant, la région a été victime de catastrophes naturelles, notamment la sécheresse, les inondations et les cyclones. Au cours de la période considérée, l'Angola, le Botswana, la Namibie,

le Malawi, le Mozambique et la Zambie ont reçu des précipitations importantes, causant des graves inondations dans les pays. Selon l'OCHA, la majeure partie de l'Afrique australe a plus de chances de recevoir des précipitations supérieures à la moyenne entre avril et juin 2009, ce qui pourrait provoquer d'autres inondations localisées et peut être générales.

44. En avril 2009, le Sous-Comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur les réfugiés, rapatriés et personnes déplacées a entrepris une mission d'évaluation sur le terrain en Angola, où il a rencontré et échangé des points de vue avec des responsables du gouvernement et des organisations humanitaires sur le retour et l'intégration des réfugiés angolais dans leurs régions d'origine, ainsi que sur la situation humanitaire générale et le processus de reconstruction post-conflit dans le pays. Selon les responsables du Gouvernement angolais, le nombre de rapatriés au pays depuis 2003 est estimé à 450.000, dont la plupart sont revenus dans leurs communautés/villages dans près de 20 provinces. Cependant, quelque 150.000 réfugiés angolais sont toujours dans les pays voisins, tels que la RDC, la République du Congo et la Zambie. Les opérations de rapatriement doivent commencer bientôt pour le retour des réfugiés restants. L'Angola accueille également 13.000 réfugiés, principalement de la RDC, le reste venant de différents autres pays africains. Pendant la mission, les responsables ont également mentionné que le pays recevait un afflux régulier de demandeurs d'asile, représentant un nombre supérieur à 3.000 de toutes les régions du continent africain, et le Gouvernement pouvait difficilement les prendre en charge, puisque la plupart n'étaient pas de véritables réfugiés.

45. La délégation du Sous-comité du COREP sur les réfugiés a exprimé sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple d'Angola, et fait des recommandations sur le meilleur moyen d'assister le Gouvernement dans ses programmes de réinstallation et de réintégration pour le développement et les solutions durables pour les rapatriés.

46. En avril 2009, selon les informations disponibles, quelque 220.000 personnes seraient affectées par les inondations dans les provinces de Cunene, Kuando Kubango, Moxico, Malange, Bie, Huambo et Lunda Sul en Angola, parmi lesquelles 80.984 étaient déplacées et provisoirement installées dans les camps.

47. Selon les statistiques fournies par l'Institut national pour l'assistance aux réfugiés du Gouvernement du Mozambique, en mars 2009, environ 7.257 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés dans 11 camps dans le pays. La majorité des réfugiés (4.398) résident dans le camp des réfugiés de Maratane, alors que le deuxième groupe le plus grand est constitué de 1.525 réfugiés urbains à Maputo. Les réfugiés viennent principalement du Burundi, de la RDC et du Rwanda et un petit nombre vient de différents autres pays africains.

48. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le pays continue à recevoir des réfugiés et des demandeurs d'asile. Selon le HCR, le pays abrite quelque 36.736 réfugiés et 170.865 demandeurs d'asile.

49. La Zambie qui, traditionnellement, accueille les victimes du déplacement forcé, abrite près de 83.485 réfugiés. Le Programme alimentaire mondial signale qu'en 2009, ses opérations pour les réfugiés en Zambie consistaient essentiellement à fournir l'assistance aux 28.000 réfugiés de la RDC basés dans les camps au nord du pays. En outre, il y a également des réfugiés de l'Angola, du Rwanda et du Burundi. Les opérations de rapatriement en cours des réfugiés de la RDC sont également en cours avec la collaboration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le HCR et d'autres agences partenaires.

50. Selon les statistiques fournies par le Gouvernement du Zimbabwe, il y avait, en avril 2009, 4.175 réfugiés dans le pays, mais il n'existait pas de chiffres pour les rapatriés ou les personnes déplacées.

#### **IV. MISE EN ŒUVRE**

51. Conformément aux Décisions du Conseil exécutif, EX.CL/Dec.462(XIV) de la Session de janvier 2009, et EX.CL/Dec.289(IV), la Commission de l'Union africaine, avec le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, et en étroite collaboration avec les partenaires de l'UA, a exécuté son programme de travail dans les domaines suivants :

- Des Missions d'évaluation qui ont aidé à sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale à la situation difficile des populations déracinées, particulièrement les réfugiés et les personnes déplacées. Les missions ont exhorté les donateurs à partager le fardeau, en accordant l'assistance indispensable aux Etats membres affectés par le problème de déplacement forcé, tout en exhortant les Etats membres eux-mêmes à créer les conditions favorables au retour de leurs ressortissants. Les pays visités étaient : l'Angola, la République centrafricaine, le Tchad, le Rwanda et l'Afrique du Sud. Pour manifester leur solidarité, les missions ont fait des recommandations pour aider les pays à faire face aux afflux de réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes.
- Différents réunions, séminaires et ateliers ont été tenus sur les questions de déplacement forcé. Les réunions les plus importantes étaient, entre autres :
  - a. Les réunions préparatoires du Groupe de travail sur le Sommet spécial des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, prévue en octobre 2009 à Kampala (Ouganda) ;

- b. Les réunions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés et son Bureau, où le Programme de travail pour 2009 a été adopté et mis en œuvre en conséquence ;
  - c. Les réunions avec les Partenaires de l'UA qui ont examiné le Plan de travail conjoint UA/Partenaires pour 2009 et les autres activités, particulièrement la convocation du Sommet spécial et l'échange d'informations sur les questions de déplacement forcé, particulièrement et le Rapport au Conseil exécutif en juin 2009 ;
  - d. La réunion du Comité de coordination de l'UA sur la protection et l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées sur la préparation du Sommet spécial et les activités du Comité de coordination.
- Commémoration de la Journée africaine/mondiale du Réfugié, avec pour thème cette année « Personnes réelles, besoins réels ». L'occasion a été utilisée par le Président de l'UA pour sensibiliser le public au prochain Sommet spécial des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique. Par ailleurs, la Commission a écrit à tous les Etats membres pour leur demander de célébrer la Journée en organisant différentes activités concernant le thème.

## V. DEFIS ET VOIE A SUIVRE

52. La Commission a mis en œuvre un assez grand nombre de programmes conformément à son mandat, mais elle est toujours confrontée à une tâche colossale dans le domaine humanitaire, puisque l'Afrique compte le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées associé à des conflits violents, des inondations et sécheresses récurrentes, la faim, le changement climatique, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, ainsi qu'au manque de financement de la communauté internationale.

53. Pour améliorer la situation humanitaire sur le Continent, l'assistance de la communauté internationale est indispensable, et elle devrait honorer ses engagements pris pendant différentes conférences et réunions des donateurs. D'autre part, la Commission lance un appel aux Etats membres pour qu'ils contribuent au Fonds spécial d'assistance d'urgence aux réfugiés de l'UA, auquel l'Afrique du Sud a été la seule à contribuer jusque là. Ceci aiderait beaucoup à réaliser les objectifs des programmes et opérations de retour et de réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, et contribuerait en fin de compte aux solutions durables. L'UA, pour sa part, continuera à assister les populations déplacées par la force, jusqu'au moment où elles pourront également revenir chez elles ou dans leurs communautés/villages et vivre en paix.

54. La Commission lance encore une fois un appel aux Etats membres pour qu'ils participent au Sommet spécial des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées qui aura lieu en octobre 2009 à Kampala (Ouganda). Le Sommet spécial examinera les causes profondes du déplacement forcé, et adoptera une Déclaration solennelle sur l'élimination à long terme du problème de déplacement forcé. Outre la Déclaration, les Chefs d'Etat et de gouvernement devraient adopter et signer la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, qui sera le premier instrument juridiquement contraignant concernant les personnes déplacées dans le monde.

**RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPATRIES ET DES  
PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE A LA 15EME SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL EXECUTIF – JUIN 2009**

**ANNEXE 1: Tableau statistique sur les principales concentrations de  
populations en déplacement forcé**

**I. REGION DE L'AFRIQUE DU NORD**

Algérie	
Réfugiés *	165.000
Demandeurs d'asile	898
Egypte	
Réfugiés et demandeurs d'asile*	42.844
Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste	
Réfugiés	6.713
Demandeurs d'asile	4.834
Mauritanie	
Réfugiés	1.041
Demandeurs d'asile	62
Rapatrés	7.036
Tunisie	
Réfugiés	94
Demandeurs d'asile	51

\* Statistiques fournies par l'Etat membre

Note 1 : Les données statistiques pour ce tableau, à l'exception des informations fournies par les Etats membres, ont été obtenues auprès du HCR.

**II. REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Bénin	
Réfugiés et demandeurs d'asile *	7.133
Burkina Faso	
Réfugiés *	560
Demandeurs d'asile	604
Côte d'Ivoire	
Réfugiés*	24.881

Demandeurs d'asile	297
Rapatriés	49
PDI*	500.000- 1.500.000
PDI rapatriées	25.092
Gambie	
Réfugiés	14.836
Ghana	
Réfugiés	18.206
Demandeurs d'asile	490
Guinée	
Réfugiés	21.488
Demandeurs d'asile	631
Rapatriés	6
Guinée-Bissau	
Réfugiés	7.884
Demandeurs d'asile	327
Liberia	
Réfugiés *	10.216
Demandeurs d'asile	36
Rapatriés	10.802
Mali	
Réfugiés	9.578
Demandeurs d'asile	1.916
Niger	
Réfugiés	320
Demandeurs d'asile	24
Nigeria	
Réfugiés	10.124
Demandeurs d'asile	1.218
Rapatriés	2
Sénégal	
Réfugiés	33.193
Demandeurs d'asile	2.694
Rapatriés	2
Sierra Leone	
Réfugiés	7.826
Demandeurs d'asile	329
Rapatriés	321
Togo	
Réfugiés	9.377
Demandeurs d'asile	452
Rapatriés	4.798

### III. REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Burundi	
Réfugiés	21.093
Demandeurs d'asile	5.269
Rapatriés	95.335
PDI	14.085
Cameroun	
Réfugiés	81.037
Demandeurs d'asile	2.231
République centrafricaine	
Réfugiés	7.429
Demandeurs d'asile	1.454
Rapatriés	18
PDI	108.000
PDI rapatriées	85.000
Tchad	
Réfugiés	302.687
Demandeurs d'asile	54
Rapatriés	4.415
PDI	166.718
PDI rapatriées	37.615
République du Congo	
Réfugiés	24.779
Demandeurs d'asile	3.255
Rapatriés	105
République démocratique du Congo	
Réfugiés	155.162
Demandeurs d'asile	10
Rapatriés	53.934
PDI	1.460.102
Gabon	
Réfugiés *	8.826
Demandeurs d'asile*	4.260
Rwanda	
Réfugiés*	55.378
Demandeurs d'asile	352
Rapatriés	11.783
Tanzanie	
Réfugiés	321.909
Demandeurs d'asile	254
Guinée équatoriale	
Rapatriés	1

**IV. REGION DE L'AFRIQUE DE L'EST**

Djibouti	
Réfugiés	9.228
Demandeurs d'asile	428
Erythrée	
Réfugiés	4.862
Demandeurs d'asile	130
Rapatriés	92
Ethiopie	
Réfugiés*	105.281
Demandeurs d'asile	1.667
Kenya	
Réfugiés	320.605
Demandeurs d'asile	8.760
Rapatriés	723
PDI	404.000
PDI rapatriées	346.000
Somalie	
Réfugiés	1.842
Demandeurs d'asile	9.246
Rapatriés	1.473
PDI	1.277.200
Soudan	
Réfugiés	181.605
Demandeurs d'asile	5.870
Rapatriés	90.083
PDI	1.201.040
PDI rapatriées	21.081
Ouganda	
Réfugiés	162.132
Demandeurs d'asile	9.243
Rapatriés	102
PDI	853.000
PDI rapatriées	603.000

**V. REGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE**

Angola	
Réfugiés*	13.000
Demandeurs d'asile*	3.185
Rapatriés	450.000
Botswana	
Réfugiés	3.019

Demandeurs d'asile	182
Malawi	
Réfugiés	4.175
Demandeurs d'asile	6.541
Mozambique	
Réfugiés et demandeurs d'asile*	7.257
Namibie	
Réfugiés	6.799
Demandeurs d'asile	1.323
Rapatriés	20
Afrique du Sud	
Réfugiés	36.736
Demandeurs d'asile	170.865
Swaziland	
Réfugiés	775
Demandeurs d'asile	445
Zambie	
Réfugiés	83.485
Demandeurs d'asile	57
Zimbabwe	
Réfugiés	4.175

2009

# Rapport sur la Situation des Réfugiés, des Rapatriés et des Personnes Déplacées en Afrique

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3240>

*Downloaded from African Union Common Repository*